

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 10 Décembre 2024

Délibération n°2024-MAIRIE-048

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de décembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela

Absents excusés : DURET Laëtitia,

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, PRATLONG Maxime, RAMON Guillaume, VOLPELLIERE Stéphanie

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET M49 ASSAINISSEMENT

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 9

Convocation le :
03/12/2024

ARTICLES	NOM	AUGMENTATI ON CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENTA TION RECETTES	DIMINUTION DE RECETTES
EXPLOITATION					
042 6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	+ 31 564.46			
74	SUBVENTIONS EXPLOITATION			+ 31 564.46	
INVESTISSEMENT					
213	CONSTRUCTIONS	+ 31 564.46			
040 2803	FRAIS ETUDES			+ 15 842.47	
040 2813	CONSTRUCTIONS			+ 1 472.79	
040 28156	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION			+ 3 349.00	
040 28158	AUTRES MATERIELS			+ 10 900.20	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

VOTE : A l'unanimité des membres présents

Pour copie conforme

le Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'Etat le : 12/12/2024

Affiché le : 12/12/2024

Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20241212-2024-MAIRIE-048-AI
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024